(ASBL communale de Saint-Georges-sur-Meuse)

Projet d'accueil et R.O.I.

Centre de vacances

Rue Arnold Lecrenier 3a
4470 Saint-Georges-sur-Meuse
Tél. & Fax : 04/275.39.

Dernière mise à jour : mai 2023

/ Structure interne

A/ L'A.S.B.L. – « La Galipette »

L'A.S.B.L. « La Galipette », agréée par l'Office Nationale de l'Enfance, est gérée par un Organisme d'administration élu par le Conseil communale de Saint-Georges-sur-Meuse. En voici sa composition :

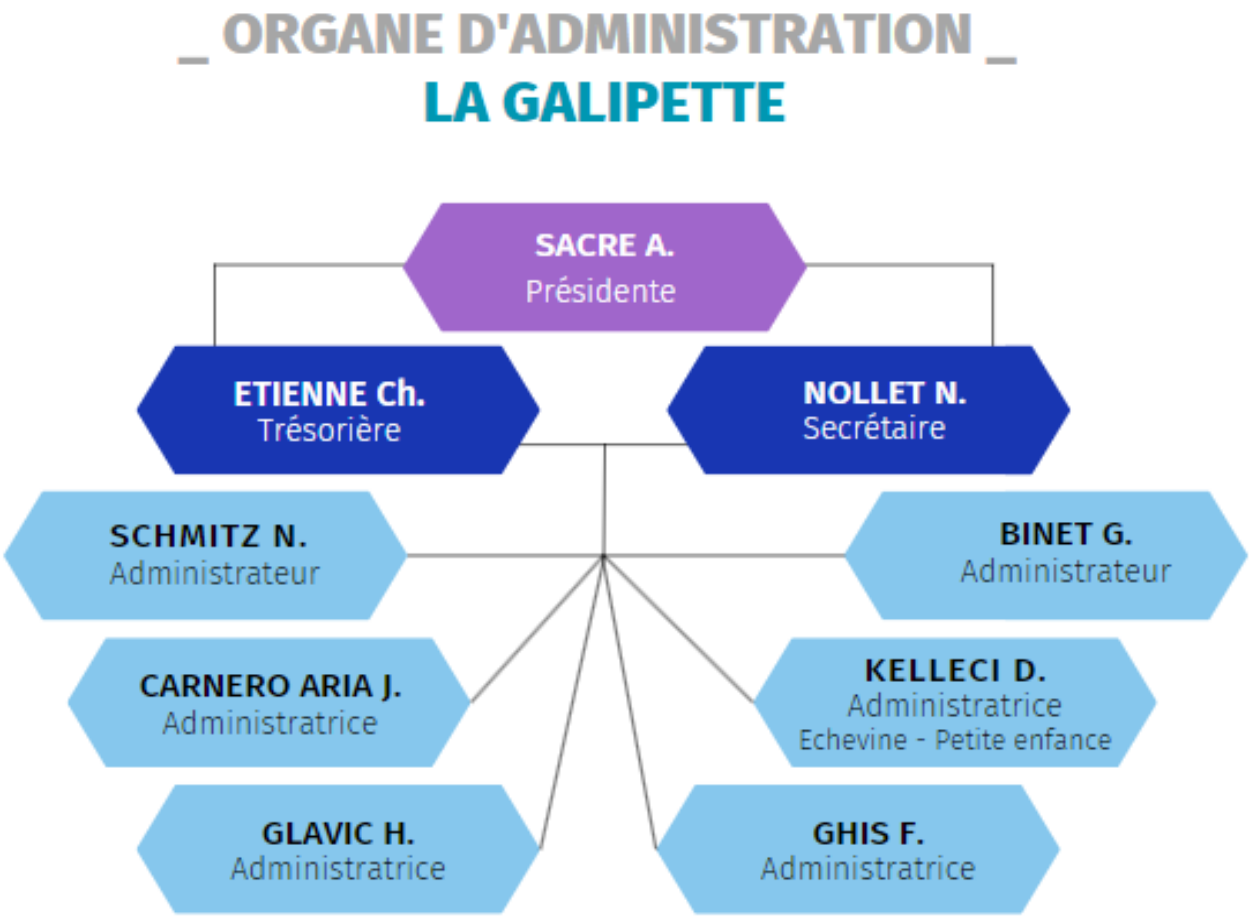

B/ Le centre de vacances

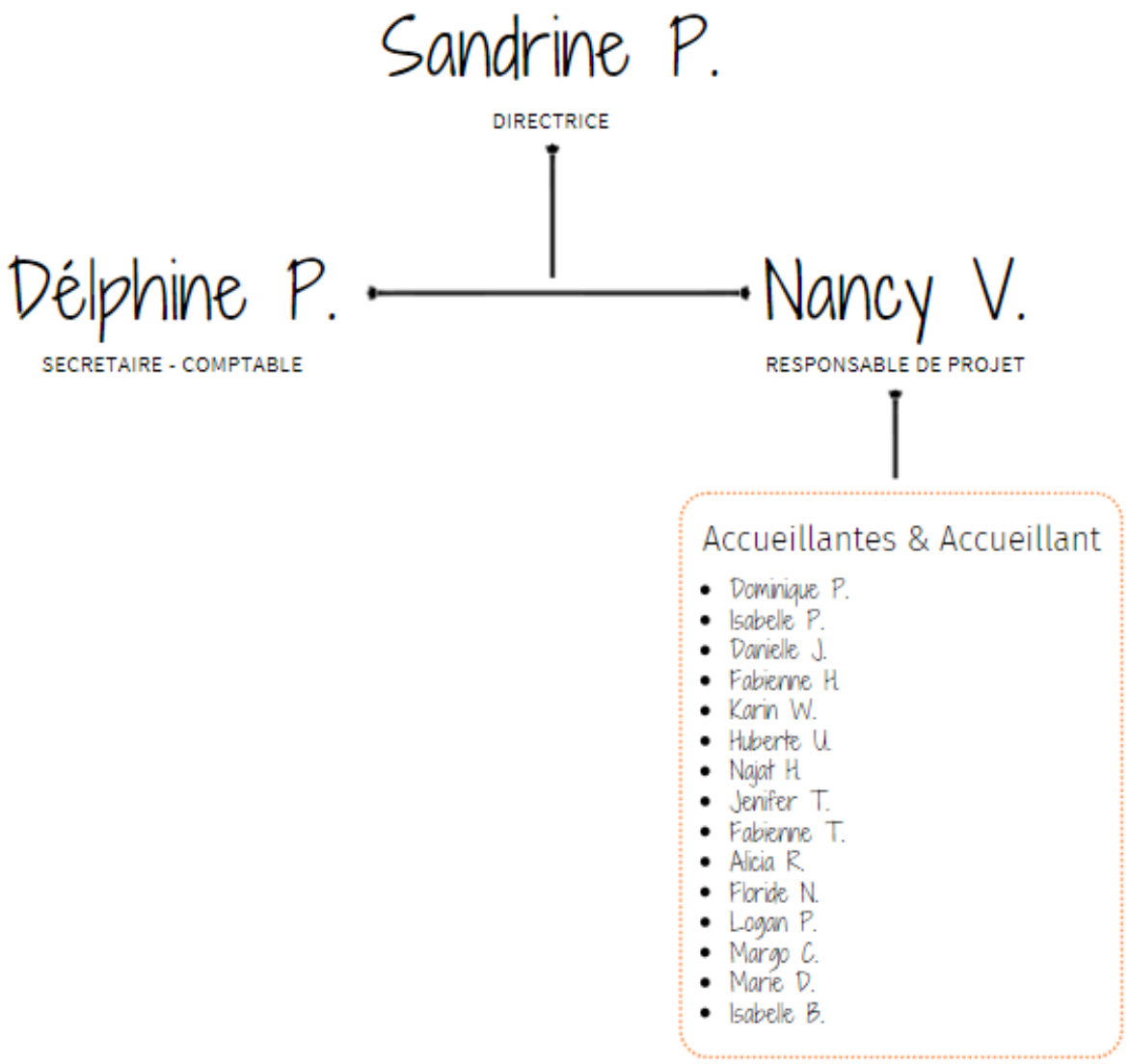

Direction	Centre de vacances	Secrétariat
PIRONNET Sandrine	VANDER OIRSCHOT Nancy	PAELEMAN Delphine
0491/22.92.80	0470/12.48.80	04/275.39.48
sandrine.galipette@gmail.com	lagalipette.nancy@hotmail.com	lagalipette@skynet.be

/ Fonctionnement

A/ Les inscriptions

L'inscription d'un enfant est effective dès réception des documents administratifs complétés, datés et rentrés par mail ou par courrier au secrétariat de la Galipette.

Les documents peuvent être obtenus par mail via le secrétariat ou téléchargés sur la page Facebook « galipette extrascolaire centre de vacances ».

Les inscriptions se font par semaines complètes.

Les inscriptions sont clôturées la semaine précédant le début des vacances et cela dans la limite des places disponibles.

B/ La participation financière

Le payement de l'inscription au stage, assurant une réservation effective pour l'enfant, se réalise au moment de l'inscription.

Le règlement de l'inscription comprend la participation de l'enfant au stage, le potage de midi et la collation de l'après-midi. Les éventuelles sorties sont facturées ultérieurement.

Il est à noter que les frais d'accueil sont déductibles fiscalement et qu'une attestation destinée à votre mutuelle peut être envoyée, sur demande.

Tarifs :

- 35 euros/semaine si les revenus du ménage sont inférieurs à 1.487 euros nets/mois et qu'une composition de ménage, ainsi qu'une attestation des revenus du ménage dument complétée par l'employeur sont fournis ;
- 45 euros/semaine si les revenus du ménage sont compris entre 1.487 euros et 2.479 euros nets/mois et qu'une composition de ménage, ainsi qu'une attestation des revenus du ménage dument complétée par l'employeur sont fournis ;
- 55 euros/semaine si les revenus du ménage sont supérieurs à 2.479 euros nets/mois.

⚠ Si plus d'un enfant d'une même famille fréquente le Centre de Vacances et ce, pour la même période, une réduction de 30% sera accordée au 2ème, 3ème, … enfant.

En cas d'absence de l'enfant au stage, le remboursement de la semaine de stage se fera uniquement sur base d'un certificat médical pour une semaine complète.

➔ Une fois le stage commencé, il n'y aura plus de remboursement possible.

Lieu

Le Centre de Vacances se tient dans les anciens locaux de l'école de Dommartin :

rue de Dommartin, 20 A à 4470 Dommartin.

Les locaux sont composés de :

- une grande salle divisée en trois parties afin de pouvoir organiser 3 groupes d'âges différents ;
- un local pour le dortoir ;
- une cuisine ;
- des toilettes ;
- une grande cour ;
- un patio ;
- un préau ;
- des pelouses.

Assurances, accidents, maladie

Les enfants qui fréquentent le Centre de Vacances sont assurés contre les accidents corporels. Les documents relatifs aux éventuels accidents pendant l'accueil seront remplis par la personne responsable présente au moment de l'accident.

En cas d'accident, la personne présente sur les lieux appellera le médecin traitant désigné par les parents, le médecin attitré de la Galipette ou le 112.

Une trousse de premiers soins est mise à disposition de tous ainsi qu'un DEA (défibrillateur) présent sur le site.

Si votre enfant doit prendre des médicaments, il est obligatoire de nous remettre une prescription médicale (reprenant le dosage et la durée du traitement).
A défaut, aucun médicament ne pourra être administré.

Seuls les enfants en ordre d'inscription sont assurés par la Galipette.

PROJET PEDAGOGIQUE DU CENTRE DE VACANCES

Le Centre de Vacances a pour mission de contribuer à l'encadrement, l'éducation et l'épanouissement des enfants pendant les périodes de vacances scolaires.

Il s'agit d'un endroit de rencontre, de plaisir où l'on apprend le partage de la vie des autres et de la vie en groupe.

Le Centre de Vacances est organisé selon un esprit de vacances.

Il est régi par des règles de vie qui sont établies à chaque vacance par les enfants pendant des moments de partage et de réflexion.

1. Les objectifs :

- Offrir aux enfants des activités multidimensionnelles, c'est-à-dire proposer un accueil encadré qui prend en considération le développement et l'épanouissement global de l'enfant ;

- Organiser des activités diversifiées, structurées, ludiques adaptées au rythme et aux besoins de chaque enfant tout en lui permettant aussi de profiter de moments de liberté, de repos. En effet, chaque enfant est libre de ressentir, à un moment ou un autre, le besoin de ne « rien faire ».

- Permettre aux parents de concilier plus facilement vie familiale et vie professionnelle en leur proposant un accueil de qualité qui répond à leurs attentes ;

- Favoriser le développement physique de chaque enfant en respectant ses capacités et en favorisant la pratique du sport et des jeux en extérieur.

- Contribuer au besoin social de chaque enfant en lui permettant d'apprendre à vivre au sein d'un groupe ainsi qu'à respecter les règles de vie de celui-ci.

2. L'encadrement

L'équipe se compose de 14 accueillantes ayant toutes un diplôme d'accueillante extrascolaire ou d'auxiliaire de l'enfance.

Un tableau, avec les photos des différent(e)s accueillant(e)s se trouve installé à l'entré vous permettant ainsi de visualiser les membres de l'équipe présents dans les différents groupes.

Les membres du personnel suivent des formations continues afin d'évoluer dans leur pratique. Des temps pédagogiques sont également organisés en collaboration avec la coordinatrice ATL.

L'encadrement des enfants, fixé par les normes de l'ONE, est respecté et correspond à 1 accueillant(e) pour 14 enfants.

Une responsable de projet ayant un diplôme d'institutrice maternelle est présente minimum 5 heures par jour sur le site.

Des étudiants viennent compléter l'encadrement pendant les vacances d'été.

En fin de semaine de vacances, un debrief est organisé entre les accueillant(e)s, les étudiant(e)s et la responsable de projet.

3. Les missions du personnel :

Missions des accueillantes :

- Assurer l'accueil de qualité, la gestion des présences et la surveillance des enfants ;
- Participer aux réunions d'équipe afin d'assurer la préparation, l'animation et l'encadrement des activités proposées ;
- Favoriser le contact entre les différents intervenants (enfants, parents) ;
- Veiller à ce que chaque enfant puisse s'exprimer et puisse être entendu ;
- Veiller à ce que le bien-être, l'épanouissement et la sociabilité de chaque enfant soient des éléments de base du projet d'accueil ;
- Un débrief de fin de vacances est organisé avec les accueillantes et la responsable de projet afin de dresser le bilan des vacances.

Mission de la responsable de projet :

- Planifier les activités en concertation avec l'équipe ;
- Encadrer le personnel d'accueil et l'évaluer ;
- Assurer le bon déroulement des réunions d'équipe ;
- Assurer un lien entre les parents et les membres de l'équipe ;
- Garantir le lien entre le contenu du projet d'accueil et les activités de terrain.

Les étudiants :

- Sont reçus individuellement pour un petit entretien ;
- Sont sélectionnés en tenant compte dans la mesure du possible des études en rapport avec le domaine de l'enfance ;
- Un semainier leur est demandé afin de planifier leurs activités de la semaine ;
- Un règlement d'ordre intérieur, propre à eux, leur est remis en début de vacances ;
- Un débrief de fin de semaine est organisé avec les accueillantes et la responsable de projet.

4. L'accueil

Nous accueillons les enfants âgés de 2,5 à 12 ans (également les enfants à besoins spécifiques).

Nous sommes ouverts durant toutes les vacances scolaires, sauf la première semaine des vacances de Printemps ainsi que la semaine entre Noël et Nouvel An.

Nous prenons en charge les enfants de 7h à 18h, du lundi au vendredi.

Les activités débutent à 9h et se terminent à 16h.
L'horaire doit impérativement être respecté, sans quoi nous nous réservons le droit de refuser l'accès au Centre de Vacances pour la journée.

Vos enfants pourront être récupérés par les personnes autorisées (voir fiche de renseignements). Dans tout autre cas, une pièce d'identité sera demandée à la personne venant rechercher l'enfant.

Nous vous demandons de prévenir la responsable de projet de tout retard éventuel (0470/12.48.80)
En cas de retard non signalé, une amende de 5 euros sera facturée par quart d'heure et par enfant.

Activités :

Les activités à thème sont basées sur le jeu et le bricolage. Elles sont proposées aux enfants sous forme d'ateliers.

Nous cherchons à divertir vos enfants et à contribuer à leur bien-être de différentes manières : jeux symboliques, éveil artistique, séances de lecture animées par des bénévoles, sorties diverses (cinéma, théâtre, bibliothèque, piscine, plaines de jeux, parcs animaliers, etc.). L'enfant peut choisir ses activités.

Des activités intérieures et extérieures leurs sont proposés. Par beau temps, les activités extérieures sont privilégiées.

Les activités sont réfléchies lors des séances de préparation en équipe et selon un thème défini. Celles -ci sont proposées aux enfants en fonction de leur âge et en tenant compte de leur rythme. Nous laissons également des moments de repos et de « liberté ».
L'enfant peut choisir « de ne rien faire » ☺

Organisation :

Les enfants sont répartis par groupes d'âges.

Groupe 1 : les coccinelles (accueil, première et deuxième maternelles) ;

Groupe 2 : les papillons (troisième maternelle, première et deuxième primaires) ;

Groupe 3 : les aventuriers (troisième, quatrième, cinquième et sixième primaires).

Déroulement d'une journée type **:**

Entre 7h et 9h : nous accueillons et prenons les présences de votre enfant (jusque 8h30 : un déjeuner est possible si celui-ci est amené par vos soins)

9h : nous commençons les activités

10h : moment de collation (non fournies par la galipette)

10h15 : reprise des activités

Vers 12h : repas de midi (possibilité d'avoir du potage cuisiné sur place par nos accueillantes, par contre pas de repas chaud)

Entre 12h et 13h30 : temps libre après le repas et préparation de la sieste pour les petits (change)

13h30 : reprise de l'après midi

15h30 : fin des activités et collations (fournies par nos soins) 😉

De 16h300 à 18h : jeux libres encadrés, rangement et retours de vos enfants à la maison.

18h : fin de la journée

Il est possible que nous organisions des activités et/ou journées en partenariat avec les enfants de la plaine de jeux, principalement lors des vacances d'été.

Les activités débutent à 9h et se terminent vers 16h, nous demandons donc aux parents d'amener les enfants avant 9h et de ne pas les reprendre avant 16h (sauf impondérables).

Un encadrement particulier est prévu pour le groupe ***des coccinelles*** ; nous prévoyons entre 4 et 5 accueillantes pour un groupe de 17 petits.

Le local est aménagé en fonction des besoins des enfants d'âgé de 2,5 ans à 4 ans. Des coins pour les jeux symboliques, du mobiliers adaptés à la taille des enfants et des jeux sont mis à la disposition de vos petits bambins. Un coin tapis est prévu pour organiser l'accueil du matin et aussi pour les moments de retour au calme, les histoires et les échanges.

Un endroit, à l'abri des regards, est prévu pour la mise sur le pot et le change des petits loulous. Une boite nominative (style boite à chaussures) vous sera demandée avec vêtements de rechange, lingettes et langes.

Pour la sieste, un dortoir est installé où chaque enfant possède sa couchette. Vous pouvez, si vous le désirez mais c'est toujours plus rassurant pour l'enfant, apporter une petite couverture et un coussin et surtout le doudou et le titi. Une petite musique douce et une lumière étoilée sont prévues pour favoriser le retour au calme et aider l'endormissement de vos petits bout chou.

La sieste est prévue après le repas de midi et se termine aux alentours de 15h. Pour un meilleur fonctionnement du groupe, nous essayons de ne pas aller au-delà de 15h pour les siestes.

Durant la journée, les titis et les doudous sont mis dans la boîte à doudou et peuvent être à la disposition des enfants ou selon les désidératas des parents.

Les repas et collations sont pris avec les copains du même groupe. Un potage préparé par nos soins est proposé aux enfants (sans obligation). Les accueillantes participent à ce moment, qui est aussi un moment d'échange et de partage avec les enfants, tout en les aidant à déballer leurs tartines et/ou collations.

Des activités courtes et diversifiées sont réfléchies et proposées aux enfants en tenant compte de leurs besoins et de leurs rythmes différents.

Notre projet d'accueil a été réfléchi et élaboré en concertation avec l'équipe.

Celui-ci doit être en constante réflexion et adapté à la réalité de terrain.

Toutes les remarques constructives sont les bienvenues 😊

Je soussigné…….. Parent de ……..

Avoir reçu et pris connaissance du projet d'accueil du centre de vacances.

Signature :

REGLEMENT D'ORDRE INTERIEUR

Il est demandé aux parents de :

1) Respecter les horaires du Centre de Vacances. **Nous fermons à 18h**. Nous vous demandons de venir rechercher votre enfant au plus tard à **17h50.**
2) En cas de retard, prévenir au **0470/12.48.80** sous peine d'une amende de 5€ par quart d'heure de retard et par enfant.
3) Amener l'enfant et le reprendre dans les locaux. Seule une personne de + de 16 ans sera autorisée à le récupérer sauf autorisation écrite des parents.
4) Prévoir une gourde nominative, collation du matin et tartines pour midi.
5) Prévoir des vêtements de rechange, langes et lingettes pour les plus jeunes ainsi que couverture, coussin et/ou doudou.
6) Prévoir des vêtements adaptés à la météo et à l'activité prévue (ex : chaussures confortables pour les excursions).
7) L'accueillante peut décider de ne pas rendre l'enfant à la personne se présentant à l'accueil si elle estime que celle-ci n'est pas en mesure de ramener l'enfant en toute sécurité.
8) Sauf document écrit de la part des parents disant le contraire, les parents autorisent l'ASBL « La Galipette » à publier des photos de leur enfant participant aux activités sur les différents supports de l'ASBL (Facebook Galipette, site de l'Administration Communale de St-Georges-sur-Meuse).

Il est demandé aux enfants de :

1) Être poli (bonjour, au revoir, merci, s'il-vous-plait).
2) Être respectueux envers les accueillantes et les camarades (pas d'insultes, ni de violence).
3) Respecter les consignes données par l'accueillante, l'étudiant ou le stagiaire.
4) Respecter et ranger le matériel et les jeux mis à leur disposition.
5) Ranger manteaux et sacs aux endroits prévus à cet effet.
6) Les jouets, cartes, smartphones ou autres objets de la maison sont interdits.

➔ Les degrés de sanctions :

1. Remarque verbale ;
2. L'enfant est écarté pour réfléchir ;
3 L'enfant va dans le bureau de la responsable de projet ;
4. Convocation des parents (et de l'enfant) au bureau de la directrice ;
5. Renvoi du centre de vacances pour une durée déterminée ;
6. Renvoi définitif du centre de vacances.